

MODIFICATION ÉLECTRIQUE

FG-ELEC
357 chemin du mas de garrit
46150 CRAYSSAC
flo.girard46093@gmail.com
N° TVA Intracommunautaire : FR24852768811
N° SIRET : 85276881100014
Code NAF : 4321A

SCI DOLCE VITA
MAS VIEL
46140 CAILLAC

FACTURE N° 24-08-22

Le mercredi 14 août 2024

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	ARRIERE CUISINE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Va et vient +3 spot encastré noir	1,00	285,00 €	10,00	256,50 €	
	Simple allumage + 2 point lumineux	1,00	155,00 €	10,00	139,50 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux	1,00	115,00 €	10,00	103,50 €	
	Prise de courant double socle	2,00	105,00 €	10,00	189,00 €	
	Prise de courant simple socle	6,00	85,00 €	10,00	459,00 €	
	Dépose installation existante	1,00	80,00 €	10,00	72,00 €	
	Pose luminaire	2,00	20,00 €	10,00	36,00 €	
	Cuisine	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux (exterieur)	1,00	160,00 €	10,00	144,00 €	
	Inter variateur 2 fils noir	1,00	120,00 €	10,00	108,00 €	
	Prise de courant double socle tv	1,00	100,00 €	10,00	90,00 €	
	Prise de courant triple socle noir	1,00	130,00 €	10,00	117,00 €	
	Remplacement prise de courant simple noir	2,00	45,00 €	10,00	81,00 €	
	Remplacement prise de courant triple socle	3,00	105,00 €	10,00	283,50 €	
	Remplacement interrupteur v.v noir	2,00	40,00 €	10,00	72,00 €	
	Remplacement interrupteur double allumage noir	1,00	55,00 €	10,00	49,50 €	

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Alimentation chauffe-eau	1,00	180,00 €	10,00	162,00 €	
	Goulotte pour passage de cables	1,00	450,00 €	10,00	405,00 €	
	Tableau électrique repérage des circuits mise en sécurité	1,00	450,00 €	10,00	405,00 €	
	COULOIR RDC	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Remplacement bouton poussoir noir	2,00	45,00 €	10,00	81,00 €	
	WC RDC	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Pose luminaire	1,00	20,00 €	10,00	18,00 €	
	ENTREE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Remplacement interrupteur v.v noir	1,00	40,00 €	10,00	36,00 €	
	Prise de courant saillie simple socle	1,00	75,00 €	10,00	67,50 €	
	Prise de courant double socle saillie	1,00	95,00 €	10,00	85,50 €	
	Alimentation alarme	1,00	100,00 €	10,00	90,00 €	
	Passage de cable ethernet pour camera	1,00	150,00 €	10,00	135,00 €	
	Pose luminaire suspension	1,00	30,00 €	10,00	27,00 €	
	ESACALIER	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Pose luminaire	1,00	180,00 €	10,00	162,00 €	
	VESTIAIRE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Simple allumage + 2 point lumineux	1,00	140,00 €	10,00	126,00 €	
	Spot encastré	1,00	30,00 €	10,00	27,00 €	
	Reglette led	1,00	50,00 €	10,00	45,00 €	
	SALLE A MANGER	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Remplacement interrupteur v.v noir	1,00	40,00 €	10,00	36,00 €	
	Remplacement prise de courant noir	2,00	45,00 €	10,00	81,00 €	
	Prise de courant simple socle encastré	1,00	100,00 €	10,00	90,00 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux applique	1,00	140,00 €	10,00	126,00 €	

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Simple allumage + 1 point lumineux exterieur	1,00	160,00 €	10,00	144,00 €	
	SALON	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Prise de courant simple socle encastré	2,00	100,00 €	10,00	180,00 €	
	Prise de courant double socle encastré	1,00	120,00 €	10,00	108,00 €	
	Simple allumage a voyant + 1 point lumineux exterieur	1,00	170,00 €	10,00	153,00 €	
	Obturateur	1,00	20,00 €	10,00	18,00 €	
	Remplacement interrupteur v.v noir	2,00	40,00 €	10,00	72,00 €	
	Remplacement prise de courant simple noir	3,00	45,00 €	10,00	121,50 €	
	BIBLIOTHEQUE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Va et vient radio	1,00	280,00 €	10,00	252,00 €	
	Déplacement prise de courant	1,00	60,00 €	10,00	54,00 €	
	Prise de courant simple socle encastré	1,00	100,00 €	10,00	90,00 €	
	Prise de courant double socle encastré	1,00	120,00 €	10,00	108,00 €	
	Remplacement prise de courant simple noir	3,00	45,00 €	10,00	135,00 €	
	Remplacement prise de courant double socle noir	1,00	90,00 €	10,00	81,00 €	
	COULOIR ETAGE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Spot encastré noir	4,00	60,00 €	10,00	216,00 €	
	Va et vient radio + 1 applique	1,00	190,00 €	10,00	171,00 €	
	Remplacement interrupteur v.v noir	1,00	40,00 €	10,00	36,00 €	
	CHAMBRE jean-françois	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Simple allumage radio	2,00	160,00 €	10,00	288,00 €	
	Prise de courant simple socle encastré	2,00	90,00 €	10,00	162,00 €	

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	CABLE HDMI	1,00	70,00 €	10,00	63,00 €	
	Modification cablage plafonnier	1,00	30,00 €	10,00	27,00 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux applique	1,00	80,00 €	10,00	72,00 €	
	Dépose installation existante	1,00	80,00 €	10,00	72,00 €	
	SALON ETAGE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Va et vient + 1 point lumineux	1,00	170,00 €	10,00	153,00 €	
	Prise de courant commander	2,00	80,00 €	10,00	144,00 €	
	PRISE DE COURANT SIMPLE EN SAILLIE	1,00	80,00 €	10,00	72,00 €	
	Prise de courant double saillie	1,00	100,00 €	10,00	90,00 €	
	CHAMBRE D'AMIS	1,00	0,00 €	20,00	0,00 €	
	VA ET VIENT + 4 point lumineux	1,00	260,00 €	10,00	234,00 €	
	Spot encastré noir	1,00	30,00 €	10,00	27,00 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux	1,00	80,00 €	10,00	72,00 €	
	Prise de courant simple saillie	1,00	75,00 €	10,00	67,50 €	
	Prise de courant simple socle noir	2,00	90,00 €	10,00	162,00 €	
	Prise de courant commander	2,00	110,00 €	10,00	198,00 €	
	Tableau électrique encastré	1,00	1 250,00 €	10,00	1 125,00 €	
	Prise de courant double socle	1,00	105,00 €	10,00	94,50 €	
	Dépose installation existante	1,00	80,00 €	10,00	72,00 €	
	CHAMBRE MARC	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Remplacement interrupteur double allumage	1,00	50,00 €	10,00	45,00 €	
	Remplacement prise de courant	1,00	40,00 €	10,00	36,00 €	
	DORTOIR	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Va et vient radio	1,00	280,00 €	10,00	252,00 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux	5,00	110,00 €	10,00	495,00 €	
	Prise de courant simple socle noir	6,00	90,00 €	10,00	486,00 €	

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Simple allumage + 2 point lumineux	1,00	110,00 €	10,00	99,00 €	
	BUREAU	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Prise de courant simple socle noir	1,00	90,00 €	10,00	81,00 €	
	Prise de courant double socle noir	1,00	110,00 €	10,00	99,00 €	
	Remplacement interrupteur v.v noir	1,00	40,00 €	10,00	36,00 €	
	Remplacement prise de courant simple noir	1,00	45,00 €	10,00	40,50 €	
	PRISE RJ45	1,00	80,00 €	10,00	72,00 €	
	Alimentation éclairage extérieur et caméra	1,00	120,00 €	10,00	108,00 €	
	GRENIER	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Simple allumage + 1 point lumineux	4,00	110,00 €	10,00	396,00 €	
	Va et vient + 2 point lumineux	1,00	200,00 €	10,00	180,00 €	
	Prise de courant simple socle	7,00	80,00 €	10,00	504,00 €	
	EXTERIEUR	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Alimentation point lumineux	2,00	80,00 €	10,00	144,00 €	
	Module radio + télécommande	1,00	160,00 €	10,00	144,00 €	
	Alimentation en attente 16MM2	1,00	80,00 €	10,00	72,00 €	
	Projecteur led a détection	1,00	110,00 €	10,00	99,00 €	
	Prise de courant étanche encastré	1,00	100,00 €	10,00	90,00 €	
	Dépose installation existante	1,00	70,00 €	10,00	63,00 €	
	POSE LUMINAIRE extérieur	4,00	30,00 €	10,00	108,00 €	
	CAVE	0,00	0,00 €	0,00	0,00 €	
	Passage gaine fibre optique	1,00	100,00 €	10,00	90,00 €	
	Frais de déplacement + accessoires	1,00	750,00 €	10,00	675,00 €	

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Conditions de paiement :
• 100,00 % soit 15 349,95 € à payer le :
14/08/2024 (paiement comptant).

Total HT	13 954,50 €
TVA (10 %)	1 395,45 €
Total TTC	15 349,95 €